

COMMUNE DE DOHEM

Envoyé en préfecture le 25/02/2025
Reçu en préfecture le 25/02/2025
Publié le
ID : 062-216202713-20250225-DEL2025_1-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le treize du mois de février à dix-neuf heures se sont réunis à la mairie de DOHEM, les membres du Conseil municipal de la Commune de Dohem, sous la présidence de M David DAMBRUNE, Maire de Dohem, dûment convoqués le 27 janvier 2025

Etaient présents : David DAMBRUNE, Luc AZELART, Eugéna RITAINE, Roselyne GUILBERT, Nelly MINET, Frédéric LELEU, Anthony GOMEL, Doriane DELHEZ, Joseph CARLIER, Adrien DILLY arrivé à 19H30 (pour la délibération PCS)

Etaient absents ou excusés : Dorothée ANNEBICQUE procuration donnée à David DAMBRUNE, Isabelle BAHEU procuration donnée à Nelly MINET, Auxence GARACHE excusé, Michelle LEFEBVRE, Etienne DILLY

Secrétaire de séance : Doriane DELHEZ

Assistait également : Angélique BROUSSART

Délibération n°01/2025 : Demande de subventions DETR 2025 pour le projet d'aménagements sécuritaires des accotements le long de la RD 190 – Tranche optionnelle 2

La commune de DOHEM souhaite poursuivre l'amélioration de ces voiries avec notamment l'aménagement sécuritaire de la route départementale 190 située sur le Hameau de Maisnil-Dohem.

Ces travaux sont la continuité de la tranche ferme réalisée de juin 2021 septembre 2022 et de la tranche optionnelle 1 réalisée en 2023 et en sont la suite logique.

Cette tranche optionnelle 2 concerne l'aménagement des trottoirs, la gestion des eaux pluviales et la réfection de la voirie (800ml concerne la RD190 et 115ml concerne la rue de la creuse.

Le montant total des travaux après révision est de 440 347.81€ HT, les frais de MOE sont de 2528€ et AOR restant 115€.

Le montant éligible à la DETR 2025 est de 433 295.35€.

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

Coût total : 440 347.81 €HT

Conseil Départemental MMU 2025	153 562.65 € soit	35.46 %
DETR 2025	86 600.67 € soit	20.00 %
Amende de Police	15 000€ soit	3.46 %
Autofinancement communal :	187 827.49 € soit	46.84 %

L'échéancier de réalisation du projet sera le suivant :

Démarrage des travaux prévu en mai 2025

Fin de travaux prévue en novembre 2025

Le Conseil municipal décide à 11 voix « POUR » dont 2 par procuration :

- De présenter au titre de la DETR 2025, un dossier concernant les travaux de réalisation d'accotement située à Dohem pour un montant total de travaux éligible de 433 295.35 €HT
- D'adopter le plan de financement exposé ci-dessus

L'assemble délibérante autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches pour l'obtention de la subvention au titre de la DETR 2025.

Envoyé en préfecture le 25/02/2025

Reçu en préfecture le 25/02/2025

Publié le

ID : 062-216202713-20250225-DEL2025_1-DE

SLO

Ainsi fait et délibéré en mairie les jours, mois et an susdits
Copie transmise à Madame la Sous-préfète pour avis.
Pour extrait conforme

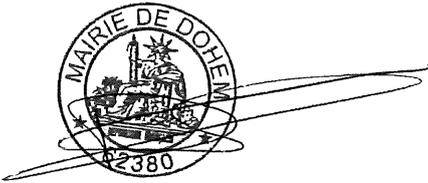
Rendu exécutoire après dépôt
en Sous-préfecture de Saint Omer le 22/02/2025
et publication le 22/02/2025

Le Maire,

David DAMBRUNE

Dohem, le 22/02/2025

Le Maire, D.DAMBRUNE



Le secrétaire de séance

Mme Doriane DELHEZ